



COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF PAP

BIODIVERSITÉ SANS PAYSAGE ?

UNE OMISSION MALHEUREUSE

Le Collectif PAP regrette l'omission du thème paysage dans le plan d'action du gouvernement pour la biodiversité

En préalable au **Plan d'action sur la biodiversité** que le gouvernement prévoit d'annoncer en juillet prochain, le ministre de la transition écologique et solidaire a lancé le 18 mai dernier une consultation publique qui va durer jusqu'au 7 juin.

Le Collectif PAP souscrit aux enjeux énoncés, adhère aux axes de travail proposés et salue les fortes paroles du ministre sur ce sujet essentiel de politique publique, dont dépend largement la survie d'une humanité civilisée.

Dans ce plan d'action comme dans le discours qui l'annonçait, et alors même que ce dernier était prononcé depuis le parc national des Calanques, - dont la zone-cœur est un site classé, et qui mène avec conviction deux plans de paysage dont l'un, premier du genre, porte sur le paysage sous-marin -, **le Collectif PAP regrette l'omission du thème du paysage.**

La réticence à parler de paysage tient à un préjugé tenace dans le milieu des décideurs publics nationaux. Ce préjugé écarte l'approche paysagère au nom de deux principes : « ce qui ne se quantifie pas n'est pas sérieux », « ce qui relève de l'appréciation n'est pas scientifique ». On déduit de ces axiomes la seule légitimité d'une approche analytique de la biodiversité. Cette approche la constitue en réalité à part, que l'on isole avec rigueur.

A l'inverse, le paysage contribue à relier le thème de la biodiversité aux autres enjeux du développement durable et montre comment ils se recoupent. En résulte naturellement une efficacité meilleure des politiques publiques, en particulier en matière d'aménagement de l'espace.

Il ne faut pas parler de la biodiversité comme d'une « réalité en soi » !

Parce qu'ils en attendent la validité d'une approche scientifique au nom de la quantification, espèce par espèce, de ce continent menacé, le milieu des décideurs publics nationaux persiste à aborder la question de la biodiversité comme si elle n'avait à être présentée qu'à partir des données de cet indispensable savoir analytique. Possesseurs des connaissances qui leur permettent d'identifier le vivant à un catalogue nourri de noms latins, la puissance des spécialistes se fige alors en un énoncé répétitif et accusateur de diagnostics funèbres, source d'alarme et de menace. La vie des espèces est devenue un communiqué accablant de disparitions, tant est longue la cohorte des victimes de la déraison humaine.

Chez la plupart des gens, ce discours moralisateur et anxiogène ne rencontre qu'un faible écho. Chacun se sent impuissant ou désarmé devant pareil constat.

Or l'érosion de la biodiversité dépend principalement de la structuration donnée aux territoires, des modes d'exploitation de l'agriculture et de l'industrie comme des formes du développement urbain. Cette érosion est étroitement liée à la question énergétique puisque les matières et énergies fossiles qui polluent l'eau, les sols et l'air contribuent au réchauffement climatique, facteur aggravant de cette érosion.

En parlant paysage, on évoque au contraire les lieux où vivent les gens, qu'ils parcourent ou qu'ils visitent. On situe la biodiversité dans les interactions des différents milieux en rendant compréhensible la part que l'homme a pris dans la transformation de ces milieux. Les voies du changement s'ouvrent alors d'elles-mêmes car, quand on parle de paysage, on implique l'intimité émotionnelle et le vécu de chacun, source de l'action.

Le ministre évoque justement dans son discours, à deux reprises, l'« émerveillement » que l'on peut ressentir au contact de la nature, une appréciation qui n'est certes pas quantifiable, mais qui constitue une réelle force d'entraînement.

La beauté ressentie d'un lieu, le lien affectif à un territoire, le respect de ceux qui le découvrent, le bien-être de ceux qui y vivent constituent de puissants vecteurs de pérennisation de ses richesses naturelles. La trame verte et bleue, facteur de connectivité des habitats naturels, consiste souvent à préserver ou à restaurer des éléments ou structures du paysage telles que les haies bocagères, les alignements d'arbres routiers, les ripisylves le long des cours d'eau¹.

Les rives des fleuves une fois libérées du trafic automobile, les jardins partagés qui s'installent au pied des barres d'immeubles sont des générateurs puissants de biodiversité urbaine. De même, il est plus convaincant de montrer des espaces avenants, c'est à dire des paysages que l'on pressent riches en espèces animales ou végétales, que des tableaux de chiffres ou des statistiques abstraites.

L'approche paysagère permet de relier la thématique de la biodiversité avec la lutte contre l'effet de serre : les haies champêtres, appréciées comme éléments du paysage, sont des corridors écologiques et en même temps sources de bois-énergie. Aménager les paysages de l'après-pétrole permettra donc de valoriser les ressources locales renouvelables pour éviter la dépendance aux énergies carbonées, celles, justement qui dégradent la biodiversité.

L'approche paysagère, arme de conviction massive au service de la biodiversité !

Les politiques publiques nationales ont besoin de se nourrir et de se renforcer par l'adhésion citoyenne. Elles risquent de perdre en efficacité si elles dédaignent l'usage ou minorent la portée de ce plaisir partagé qu'est la volonté collective d'embellir ce qui nous entoure.

Bâtissons tous ensemble ce paysage de demain dont la biodiversité sera un attribut évident de qualité !

Pour ce faire, il est temps, M. le Ministre, de corriger une omission malheureuse.

Nous contacter contact@paysages-apres-petrole.org

¹Les paysagistes-conseils de l'État en ont fait la démonstration magistrale dans une contribution remise il y a quelques mois aux autorités ministérielles : <http://www.paysagistes-conseils.org/paysage-et-trame-verte-et-bleue>